

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1677

**Artikel:** Bulletin de santé de la Suisse : un malade imaginaire. Partie 4, Le tripotage démographique  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008907>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un malade imaginaire

**Plus de concurrence et moins d'Etat, telle est la recette des Diafoirus de la théorie économique pour stimuler la croissance. Mais aussi prolongation de la vie active pour financer des assurances sociales menacées de faillite pour cause de vieillissement de la population. Suite de la contre-expertise critique de Markus Mugglin\*.**

## Le tripotage démographique

Seule l'élévation de l'âge de la retraite permettra de compenser les effets du vieillissement de la population et de garantir le financement des assurances sociales. Ce discours, inlassablement répété, devrait convaincre l'opinion de l'impérieuse nécessité de travailler plus longtemps.

Le vieillissement de la population helvétique est un fait. Le taux de natalité a faibli de manière significative depuis quelques décennies et parallèlement l'espérance de vie augmente. Donc la part des actifs cotisant à l'AVS diminue et finance les rentes d'une proportion croissante de retraités. En 1950, six actifs pour un retraité, en 2000, quatre pour un et en 2020, selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, trois pour un.

Ce «scénario-tendance» se base sur un taux d'immigration qui s'est déjà révélé erroné au cours des premières années de la période prise en compte. Fin 2003, la Suisse comptait 7,3 millions d'habitants, un nombre qui, selon le scénario, ne devait être atteint qu'en 2010.

Par ailleurs l'évolution de la population active ne dépend pas seulement de celle de la population totale. Plus décisive est la question de savoir quelle proportion des personnes en âge de travailler trouvera un emploi, si le taux de chômage baissera ou au contraire augmentera encore, si la tendance à la retraite anticipée persistera ou pas. De toutes ces variables, dont il est difficile de prévoir le comportement futur, dépendra l'alimentation des caisses de l'AVS.

Néanmoins on peut raisonnablement tabler sur le fait qu'à l'avenir le poids financier des retraites pèsera plus lourdement sur les actifs. Ce n'est pas une raison pour limiter le débat à l'alternative entre l'élévation de l'âge de la retraite et la réduction des prestations. Interrogeons-nous d'abord

sur le coût supplémentaire de l'AVS induit par la démographie. Des chercheurs du centre de recherches conjoncturelles du Polytechnicum de Zurich ont estimé ce coût sur la base du scénario-tendance. Aujourd'hui les ménages transfèrent 23,3% de leur revenu à l'AVS et au 2ème pilier. D'ici à 2030 ce pourcentage progressera à 28%. Une progression que ces chercheurs estiment supportable dans la mesure où les revenus progresseront de 60% durant cette période, même si la productivité ne s'améliore que faiblement. Déduction faite de l'augmentation des cotisations sociales, les ménages disposeront encore de revenus 50% supérieurs au niveau actuel. Ce pourcentage pourrait même augmenter si le taux de chômage et le taux d'invalidité baissaient. Ils en concluent que le supplément à la charge des actifs est supportable.

De plus il faut prendre en compte une autre variable, généralement négligée. Les actifs ne financent pas seulement les rentes AVS. Ils prennent également en charge les enfants et les jeunes jusqu'à la fin de leur formation. Or la part de cette population va décroître, taux de natalité oblige, donc également la part des dépenses assumées par les actifs. En l'an 2000 on comptait 1,25 actif pour un inactif; en 2060, on peut estimer que cette proportion descendra à 1,08. L'évolution démographique ne permet pas d'énoncer des prévisions catastrophistes. La question n'est pas de savoir si les charges sociales seront supportables, mais si nous aurons la volonté de les assumer. *jd*

\* *Gegendarstellung. Wer die Schweizer Wirtschaft bremst.* Xanthippe Verlag, Zürich, 2005.

Références sur [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

Elections communales vaudoises

## Les étrangers entrent en scène

A un mois de la votation, on ne perçoit aucun frémissement, aucune attente nerveuse, comme à la veille d'une finale au résultat incertain. Très loin de l'ambiance des années soixante telle qu'elle était vécue à Lausanne, à Yverdon, Renens... Certes les élections ne sont pas qu'une affaire de notables, mais plutôt l'affaire d'un milieu, parfois restreint, intéressé.

A relever que dans de nombreux villages qui connaissent le système du conseil général (où tout citoyen peut faire partie s'il le demande du législatif) aucune liste n'est déposée, même pour la municipalité élue au système majoritaire. Dans ce type de scrutin, tout citoyen est éligible. Donc les sortants jugent superflus de s'annoncer candidats. Ils le sont puisqu'ils n'ont pas fait savoir qu'ils arrêtaient! Mœurs vaudoises.

Dans les petites villes, on observe la capacité des Verts à recruter des forces nouvelles, ce parti bénéficiant, pour quelque temps encore, de l'image d'être moins «politisé» même quand il ne cache pas son apparentement à gauche. Pour les socialistes, c'est à la fois un appui et une concurrence évidente dans le renouvellement de leurs forces.

Tous les partis ont fait un effort pour intégrer dans leurs listes des étrangers bénéficiant de leurs nouveaux droits civiques. Très souvent cette ouverture semble un simple effet de vitrine. Mais on observe tout de même un apport significatif dans les listes de gauche socialistes ou populistes. Dans des localités où le recrutement des candidats est plus difficile, les étrangers semblent combler des vides. En fait, ils représentent bien la nouvelle classe ouvrière. Entraîneront-ils leurs compatriotes? Ce sera un des intérêts majeurs de ce scrutin. A observer par exemple à Moudon: ville de notables, mais 30% d'étrangers, notamment espagnols, turcs et balkaniques. *ag*